

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3432

23 décembre 2015

SOMMAIRE

La Montagne de Beaulieu S.A.	164691	NG Luxembourg 4 S.à r.l.	164699
Landewyck Group Sàrl	164691	NG Luxembourg 5 S.à r.l.	164700
Le Boisseau S.A.	164692	Nogra Group S.A.	164699
Les Epis S.A.	164692	Non Solo Birra, Nët Nëmme Béier, S.à r.l.	164702
Les Obligataires 10 15 S.A.	164692	Northern Lights Investment S.A.	164700
Linger-Immo S.A.	164692	Northshore Holding S.A.	164703
Linsys S.A.	164693	NRF Luxembourg Holding S.à r.l.	164702
Liu-Lux S.à.r.l.	164693	NRF Luxembourg KC S.à r.l.	164703
Lojo-We S.à r.l.	164693	NSS Management Investment Vehicle S.A.	164703
LUXREAL Invest S.A.	164693	OCM Tuna Debtco S.à r.l.	164710
Luxury Food S.à r.l.	164694	OCM Tuna Holdings S.à r.l.	164710
M2M S.A.	164699	Odyssee Participations S.A.	164704
Magi S.A.	164694	OEH S.à r.l.	164711
Matese S.à r.l.	164694	OG2 Investment S.à r.l.	164712
Matterhorn Brig S.à r.l.	164692	O.M. S.A.	164703
Matterhorn Vich S.à r.l.	164694	Onyx Finance S.à r.l.	164704
MB Luxembourg	164694	Opportunity Fund III Property IX S.à r.l.	164704
Mecattech S.A.	164695	Opportunity Fund III Property XIII S.à r.l.	164708
Megarights S.à r.l.	164695	Opportunity Fund III Property XII S.à r.l.	164705
Mialma S.A.	164695	Opportunity Fund III Property XI S.à r.l.	164705
MIN S.C.A., FIS	164697	Opportunity Fund III Property X S.à r.l.	164705
Mobs S.A.	164697	Opportunity Fund III Property XVI S.à r.l.	164709
Moineau	164697	Opportunity Fund III Property XV S.à r.l.	164709
Möller Beheer S.à r.l.	164698	Opportunity One	164703
Möller Beheer S.à r.l.	164699	Opus 2 S.à r.l.	164712
Moon Stone International Investment S.A.	164698	Otome Corporation S.à r.l.	164709
Moon Stone International Investment S.A.	164698	Otome Corporation S.à r.l.	164709
Nargios S.à r.l.	164700	Otome Corporation S.à r.l.	164710
Natureworld Sàrl	164700	Outils Nord S.à r.l.	164712
NDA Group S.A.	164701	Ovingham S.A.	164712
Neo Galileo S.à r.l.	164697	Pacharico S.A.	164710
NEP Luxco S.à.r.l.	164702	Pagocu Cuatro Investments S.à r.l.	164713
Newcombe House Investment S.à r.l.	164699	Pamoja Business Holdings S.à r.l.	164713
Newteam Ingénieurs-Conseils en Génie Civil Sàrl	164702	Parkwood (Hamburg) S.à r.l.	164713
NG Luxembourg 3 S.à r.l.	164693	Parkwood (Leverkussen) S.à r.l.	164713

Parkwood (Plettenburg) S.à r.l.	164714	Princess Wilru	164717
Parthena Reys Private Equity Holding S.à r.l.	164714	Private Lending SMA - C SLP	164717
Parthena Reys Property Holdings S.à r.l.	164714	ProLogis European Holdings XIV S.à r.l.	164724
Participations A & F S.A.	164730	ProLogis European Holdings XXI S.à r.l.	164724
PBG Midwest Holdings S.à r.l.	164730	ProLogis Spain XII S.à r.l.	164725
PBG Soda Can Holdings S. à r.l.	164731	Prologis UK CCCII S.à r.l.	164719
PCC European Holdings S.à r.l.	164735	Prologis UK CCCXVIII S.à r.l.	164719
PCC Finance Luxembourg S.à r.l.	164735	P.S.M. Safety-Services S.à r.l.	164696
PepsiCo Group	164714	Puma Rex S.A.	164735
Perfect Rent a Car S.à r.l.	164715	PURetail Luxembourg Management Company S.à r.l.	164716
Perfect Rent a Car S.à r.l.	164715	Purple Ruby	164725
Pfautler Holding S.à r.l.	164716	Ratree S.A.	164709
Pfautler Midco S.à r.l.	164716	Real Development SA	164705
Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l.	164712	Real Estate Management S.A.	164718
PF PRISM Holdings S.à r.l.	164713	Real Web S.A.	164724
PF Prism S.à r.l.	164714	Resilux Invest S.A.	164698
PGS S.à r.l.	164730	Samot S.A.	164731
Philanthrope S.A.	164735	Sulinvest S.A.	164704
Pineapple Holding S.à r.l.	164715	Totkamys Holding S.A.	164691
Poland Retail Topco S.à r.l.	164717		

La Montagne de Beulieu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 142.576.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2015.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2015174517/12.

(150193433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Landewyck Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.000.000,00.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 7.190.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse de Monsieur Christian KROMBACH, associé de LANDEWYCK GROUP S.à.r.l. se situe désormais au 32, rue Auguste Liesch, L-1937 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174518/13.

(150193113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Totkamys Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 112.274.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Actionnaire unique tenue au siège social le 27 octobre 2015:

1) L'Assemblée décide de renouveler, avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire unique de la Société devant se tenir en 2021, les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Daniel GALHANO, né le 13 juillet 1976 à Moyeuve-Grande, France, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration;

- Monsieur Laurent TEITGEN, né le 05 janvier 1979 à Thionville, France, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, administrateur;

- Monsieur Christoph LANGENAUER, né le 31 mars 1951 à Urnäsch AR (Suisse), demeurant professionnellement au 5, Aeulestrasse, FL-9490, Vaduz (Liechtenstein), administrateur;

2) L'Assemblée décide de renouveler, au poste d'administrateur-délégué de la Société:

- Monsieur Christoph LANGENAUER, né le 31 mars 1951 à Urnäsch AR (Suisse), demeurant professionnellement au 5, Aeulestrasse, FL-9490, Vaduz (Liechtenstein), administrateur, avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire unique de la Société devant se tenir en 2021.

3) L'Assemblée décide de renouveler au poste de commissaire aux comptes, la société REVISORA S.A. (B 145.505), ayant son siège social au 60, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire unique de la Société devant se tenir en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOTKAMYS HOLDING S.A.

Référence de publication: 2015175459/29.

(150194340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2015.

Le Boisseau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 26.142.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Boisseau SA

Référence de publication: 2015174519/10.

(150193827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Les Epis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 26.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Epis SA

Référence de publication: 2015174520/10.

(150193819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Les Obligataires 10 15 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 169.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174521/9.

(150193482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Linger-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 77.625.

Dépôt rectificatif du dépôt n° L150124667 du 14/07/2015

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pétange, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174522/11.

(150193876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Matterhorn Brig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 109.895.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015174561/14.

(150193736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Linsys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4385 Ehlerange, Z.A.R.E. Est.

R.C.S. Luxembourg B 93.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174523/9.

(150193217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Liu-Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 1, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 117.734.

Le Bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph CANNIVY.

Référence de publication: 2015174524/10.

(150193068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Lojo-We S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 2, rue de la Loge.

R.C.S. Luxembourg B 174.773.

Extrait de la résolution prise par les associés en date du 02 octobre 2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 octobre 2015.

*Pour Lojo-We S.à r.l.**Les gérants*

Référence de publication: 2015174525/13.

(150193627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

LUXREAL Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 144.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174540/9.

(150193108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NG Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 120.899.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

TMF (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015174593/13.

(150193539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Luxury Food S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 128.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015174541/10.

(150193230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Magi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 119.851.

Les statuts coordonnés au 09 octobre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Diekirch, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174557/10.

(150193406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Matese S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 89, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 39.962.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174559/9.

(150193686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Matterhorn Vich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 109.897.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015174563/14.

(150193895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

MB Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 172.151.

RECTIFICATIF

Ce bilan remplace le bilan antérieur déposé au Registre de Commerce le 31/12/2014 sous la référence (L140235362)

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174565/11.

(150193233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Mecatech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1364 Luxembourg, 20, rue de Crécy.
R.C.S. Luxembourg B 111.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174566/9.
(150193152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Megarights S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 181.726.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEGARIGHTS SARL

Référence de publication: 2015174568/10.
(150193858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Mialma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 182.968.

L'an deux mille quinze, quatorze octobre.
Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «MIALMA S.A.», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 182968, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 402 du 13 février 2014.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Vanessa ALEXANDRE, juriste, demeurant professionnellement à L-7593 Beringen, 7, Rue Wenzel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine ORTWERTH, salariée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour le suivant (ci-après l'«Ordre du jour»):

- Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société;
- Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs;

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été paraphée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut dès lors délibérer valablement sur les points portés à l'Ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente assemblée, celle-ci décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société représentés à l'assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, Monsieur Etienne GILLET, expert-comptable, né à Bastogne (Belgique) le 19 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri (ci-après le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à HUIT CENTS EUROS (800.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ces dernières ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. ALEXANDRE, S. ORTHWERTH, M. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 15 octobre 2015. Relation: 2LAC/2015/23187. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Beringen, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174569/68.

(150193729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

P.S.M. Safety-Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3650 Kayl, 38, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 190.954.

Avec effet au 1^{er} octobre 2015, une cession de parts sociales a été observée de la manière suivante; L'associé Monsieur Markus Henri Martin, demeurant à F-57190 Florange, 50 rue de la Gare, qui détenait 20 parts sociales sur un total de 100 de la société P.S.M. Safety-Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée, a cédé ses 20 parts sociales à l'Associé Monsieur Patrick Daniel Peters, demeurant professionnellement au L-3650 Kayl, 38 Grand Rue.

De telle sorte que l'Associé Monsieur Patrick Daniel Peters détient désormais 100 parts sociales de la Société P.S.M. Safety-Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée, sur un total de 100.

Pour mise à jour des données, veuillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Peters Patrick Daniel, en sa qualité d'Associé et Gérant unique, est désormais située au 38, Grand Rue à L-3650 Kayl (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 octobre 2015.

Pour avis conforme et sincère

BECRET Emmanuel

Expert-comptable

Référence de publication: 2015174628/21.

(150194233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

MIN S.C.A., FIS, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 158.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174571/10.

(150193746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Mobs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1825 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 171.306.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174572/9.

(150193699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Moineau, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 179.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174573/10.

(150193427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Moineau, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 179.008.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 10 avril 2015 à 15.30 heures.

Le conseil décide à l'unanimité:

- d'élire Monsieur Frederik ROB en tant que président du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2018;

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015174574/11.

(150193632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Neo Galileo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 47, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 158.015.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2015, que Monsieur Paul MOECHER, né le 25 janvier 1955 à Ettelbrück, demeurant à 26, rue A. Hoffmann L - 6913 Roodt/Syre, démissionne comme membre du conseil de gérance de la société avec effet au 15 juin 2015.

Senningerberg, le 26 octobre 2015.

*Pour la société
Mandataire*

Référence de publication: 2015174590/14.

(150193928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Moon Stone International Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 112.073.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2015.

Moon Stone International Investment S.A.

Axel Rust

Référence de publication: 2015174576/12.

(150193111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Moon Stone International Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 112.073.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2015.

Moon Stone International Investment S.A.

Axel Rust

Référence de publication: 2015174577/12.

(150193171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Möller Beheer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 97.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015174578/10.

(150193423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Resilux Invest S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 199.321.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 4 septembre 2015

Première résolution

Le siège social de la Société est transféré du 10, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet à compter du 10 septembre 2015.

Deuxième résolution

Est nommé en tant que Commissaire aux comptes, en remplacement de Allgemeine Management Gesellschaft G.m.b.H., la société anonyme PHOENICI S.A., ayant son siège social au 3 Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.199.181.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à la prochaine Assemblée Générale statutaire qui aura lieu en 2017.

Troisième résolution

Le Conseil prend acte du changement d'adresse de Monsieur Giovanni PATRI qui réside professionnellement à compter du 10 septembre 2015 au 3, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Référence de publication: 2015174705/20.

(150193226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Möller Beheer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 97.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015174579/10.

(150193424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

M2M S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 18, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 96.293.

La société M2M SA (RCS B 96.293) décide de nommer la Fiduciaire Luxembourg Paris Genève Sarl (RCS B 84.426) ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, le 15-17, avenue Guillaume, comme dépositaire de ses actions au porteur en date du 20 octobre 2015.

Alain GRIGIONI

Administrateur unique

Référence de publication: 2015174580/12.

(150193654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Newcombe House Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 155.367.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174582/9.

(150193094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Nogra Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 161.735.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174583/10.

(150193493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NG Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 120.900.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

TMF (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015174594/13.

(150193538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Northern Lights Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 167.661.

—
Madame Irina Svinar, administrateur de catégorie A et Présidente du conseil d'administration de la Société, a désormais comme adresse professionnelle: 5 rue Goethe 1637 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Référence de publication: 2015174585/11.

(150193791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Nargios S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 181.549.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique en date du 19 octobre 2015 que

- l'associé unique a pris note de la démission de ses fonctions de gérant unique de la société Clayman Business Corp, BVI, société de droit des Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 1797779 avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola British Virgin Islands,

- l'associé unique a nommé comme nouveau gérant unique Madame Viktoryia ZAIKO, dirigeante de sociétés, née le 14 décembre 1979, à Baranovitchi (Biélarus), demeurant professionnellement au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Elle pourra engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2015.

Pour la gérance

Référence de publication: 2015174587/18.

(150193936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Natureworld Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5687 Dalheim, 5, Neie Wee.
R.C.S. Luxembourg B 178.258.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2015.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2015174588/12.

(150193650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NG Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 120.901.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

TMF (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015174595/13.

(150193540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NDA Group S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-3397 Roeser, 2, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 187.037.

L'an deux mille quinze, le vingt-et-unième jour du mois d'octobre.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «NDA GROUP S.A.», ayant son siège social à L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187.037, constituée pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, suivant acte reçu le 6 mai 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1894 du 21 juillet 2014, et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution (la "Société").

L'assemblée est présidée par Monsieur Anthony CHOTARD, comptable, demeurant professionnellement à L-3397 Roeser, 2, rue du Brill

Le président désigne comme secrétaire Madame Séverine TENCONI, assistante administrative, demeurant professionnellement à L-3397 Roeser, 2, Rue du Brill.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Anthony CHOTARD, comptable, demeurant professionnellement à L-3397 Roeser, 2, rue du Brill

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, signées «ne varietur» par les membres du bureau comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que toutes les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), représentant l'intégralité du capital social, étant présentes ou représentées à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de l'adresse actuelle L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue à l'adresse suivante L-3397 Roeser, 2, rue du Brill;

2. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 1, (deuxième alinéa), des statuts de la Société pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède;

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, après délibération, cette dernière prend à l'unanimité des voix dans chaque catégorie d'actions les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle de L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue à l'adresse suivante L-3397 Roeser, 2, rue du Brill.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1, alinéa 2, des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er} . (Alinéa 2). «Le siège social de la société est établi dans la commune de Roeser.»

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société ou qui lui seront imputés en rapport avec sa reclassification du capital social au taux fixe d'enregistrement de la perception fiscale sont estimés à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Roeser, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux Membres du Bureau, connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: A. CHOTARD, S. TENCONI, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 23 octobre 2015. Relation: DAC/2015/17687. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174589/62.

(150193192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NEP Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 193.143.

Les statuts coordonnés au 13 octobre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174591/10.

(150193506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Newteam Ingénieurs-Conseils en Génie Civil Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 47, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 101.113.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 juin 2015, que Monsieur Paul MOECHER, né le 25 janvier 1955 à Ettelbrück, demeurant à 26, rue A. Hoffmann L - 6913 Roodt/Syre, démissionne comme membre du conseil de gérance de la société avec effet au 15 juin 2015.

Senningerberg, le 26 octobre 2015.

Pour la société

Mandataire

Référence de publication: 2015174592/14.

(150193926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Non Solo Birra, Nët Nëmme Béier, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9205 Diekirch, 18, rue Saint Antoine.

R.C.S. Luxembourg B 160.946.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2015174596/11.

(150193621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NRF Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.905.

Veuillez noter que le siège social de l'associé unique, NRF Management Company S.à r.l., se situe au 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 septembre 2015.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015174600/11.

(150193277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Northshore Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 164.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174597/9.
(150193374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NRF Luxembourg KC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 135.913.

—
Veuillez noter que le siège social de l'associé unique, NRF Management Company S.à r.l., se situe au 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 septembre 2015.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015174601/11.

(150193279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

NSS Management Investment Vehicle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 143.658.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 octobre 2015.
Référence de publication: 2015174602/10.
(150193747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

O.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 17, rue Félix de Blochausen.
R.C.S. Luxembourg B 100.190.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174603/9.
(150193168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity One, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 138.853.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 juillet 2015

En date du 15 juillet 2015, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de M. José MAIA de sa fonction de gérant avec effet au 30 juin 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Opportunity One

Un mandataire

Référence de publication: 2015174616/15.

(150193441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Odyssee Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 177.463.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174604/9.

(150193466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Onyx Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 200.403.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 20 octobre 2015 que les parts sociales de la société de EUR 1,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

DESIGNATION DE L'ASSOCIE	NOMBRE
Ekistics Property Investment 1 Limited Partnership	12.500
TOTAL	12.500

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174608/16.

(150193561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property IX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 121.133.

Les comptes annuels au 30 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174609/9.

(150193457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Sulinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 75.058.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement à Bertrange en date du 8 octobre 2015

Il résulte dudit procès-verbal que Madame Marcelle MESTRE et les sociétés CRITERIA S.à r.l. et PROCEDIA S.à r.l. ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat à la clôture de la présente assemblée.

Monsieur Jorge VALSELLS, né le 29 mai 1947, demeurant au 35,3°, 1° c/Francesc Carbonell à E-08034 Barcelone a été nommé comme administrateur unique.

Monsieur Jorge VALSELLS est nommé pour une période de six ans, son mandat d'administrateur unique viendra donc à échéance lors de l'assemblée générale statutaire qui sera tenue en 2021.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Bertrange en date du 8 octobre 2015

Il résulte dudit procès-verbal que Madame Marcelle MESTRE a démissionné de sa fonction de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué de la Société à compter de ce jour.

Bertrange, le 8 octobre 2015.

Pour SULINVEST S.A.

Référence de publication: 2015174766/20.

(150193714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 121.130.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174610/9.
(150193456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property XI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 123.491.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174611/9.
(150193455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 123.490.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174612/9.
(150193454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Real Development SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 147.425.

L'an deux mille quinze,
le seize octobre

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de «REAL DEVELOPMENT S.A.» (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 43, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 147 425,

constituée suivant acte notarié dressé en date du 20 juillet 2009, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), le 26 août 2009, sous le numéro 1643 et page 78848 (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis lors.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Guy LANNERS, avec adresse professionnelle au 36, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Luc HILGER, avec adresse professionnelle au 36, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sohaile SARMAD, avec adresse professionnelle au 43, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange.

Le bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de CENT VINGT-QUATRE MILLE EUROS (124'000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) divisé en cent (100) actions ordinaires d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) chacune à un montant de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155'000.-EUR) qui sera divisé cinq cents (500) actions ayant chacune une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR), par l'émission de quatre cents (400) nouvelles d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) chacune (les «Actions Nouvelles»), à sou-

scrire et à libérer intégralement par un apport en nature, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total d'UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENTS EUROS et SOIXANTE-DOUZE CENTS (1'860'700,72 EUR), chaque Action Nouvelle avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

2.- Constatation que les actionnaires existants ont dans la mesure nécessaire, renoncé à leur droit préférentiel de souscription; souscription de la totalité des quatre cents (400) Actions Nouvelles par Monsieur Sohaile SARMAD, architecte, avec adresse professionnelle au 43, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange et libération entière de chacune de ces Actions Nouvelles par un apport en nature consistant en l'apport de trois cent dix (310) actions émises sous forme nominative et intégralement libérées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et émis à hauteur de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) de la société «COMPAGNIE IMMOBILIERE DU LUXEMBOURG S.A.», une société anonyme constituée et existant sous le droit luxembourgeois établie et ayant son siège social au 43, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 105 614, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total d'UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENTS EUROS et SOIXANTE-DOUZE CENTS (1'860'700,72 EUR).

Attribution des Actions Nouvelles audit seul souscripteur en contrepartie de son apport en nature prédécrit; et reconnaissance de la réalisation de l'augmentation de capital.

3.- Modification de l'article CINQ (5) des statuts de la Société, comme suit, afin de refléter l'augmentation du capital social de la Société:

« **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155'000.- EUR) divisé cinq cents (500) actions ordinaires d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, répondant aux conditions de l'Article 42, (2), de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Le dépositaire maintient un registre des actions au porteur au Luxembourg dans lequel les actions au porteur sont inscrites au nom de l'actionnaire propriétaire des actions.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

A la demande des actionnaires, des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires par la Société ou par le dépositaire en cas d'actions au porteur.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.»

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau de l'Assemblée, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés «ne varietur» par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cent (100) actions ordinaires d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) par action, représentant l'intégralité du capital social de TRENTE ET UN MILLE EUROS

(31'000.- EUR) sont présentes ou représentées à cette Assemblée générale, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE de procéder à une augmentation du capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant de CENT VINGT-QUATRE MILLE EUROS (124'000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) divisé en cent (100) actions ordinaires d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) chacune à un montant de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155'000.- EUR) qui sera divisé cinq cents (500) actions ayant chacune une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.-EUR), par l'émission de quatre cents (400) nouvelles d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) chacune (les «Actions Nouvelles»), à souscrire et à libérer intégralement par un apport en nature, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total d'UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENTS EUROS et SOIXANTE-DOUZE CENTS (1'860'700,72 EUR), chaque Action Nouvelle avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription dans la mesure nécessaire à la souscription des Actions Nouvelles et DECIDE d'admettre la personne suivante, en sa qualité de seul souscripteur à la souscription de la totalité des Actions Nouvelles:

Monsieur Sohaile SARMAD, avec adresse professionnelle au 43, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange.

Intervention - Souscription - Paiement

Est ensuite intervenu aux présentes:

Monsieur Sohaile SARMAD, prénommé,
ci-après défini comme le «Souscripteur».

Lequel Souscripteur a déclaré souscrire toutes les Actions Nouvelles et a déclaré de même libérer entièrement chaque Action Nouvelle par un apport en nature consistant en l'apport de trois cent dix (310) actions émises sous forme nominative et intégralement libérées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et émis à hauteur de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) de la société «COMPAGNIE IMMOBILIERE DU LUXEMBOURG S.A.», une société anonyme constituée et existant sous le droit luxembourgeois établie et ayant son siège social au 43, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 105 614, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total d'UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENTS EUROS et SOIXANTE-DOUZE CENTS (1'860'700,72 EUR).

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 26-1 en connexion avec l'article 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915, concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, un rapport a été établi par le réviseur d'entreprises agréé, la société «AVEGA Révision S.à r.l.», avec siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, établi et signé par Monsieur Frank THIHATMAR, en date du 29 septembre 2015 sur les apports en nature qui contient les conclusions suivantes:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'Apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des 400 actions ordinaires à émettre en contrepartie d'une valeur nominale de 310.- EUR chacune, augmentée de la prime d'émission à hauteur de 1'860'700,72 EUR.»

Le susdit rapport, après avoir été signé «ne varietur» par les membres du bureau de l'Assemblée, le mandataire des actionnaires et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps avec elles.

Toutes les actions ainsi apportés sont dès lors à la libre disposition de la Société, preuve en a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur, agissant par le biais de son mandataire, garantit en outre que les actions apportées à la Société sont libres de tous privilèges, charges ou autres droits en faveur de tiers et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de ces apports à la Société.

Suite à ce qui précède il est décidé d'attribuer les Actions Nouvelles audit seul Souscripteur tel qu'il est indiqué ci-avant et d'allouer encore le montant de CENT VINGT-QUATRE MILLE EUROS (124'000.- EUR) au capital social souscrit de la Société et le solde, soit la somme d'UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENTS EUROS et SOIXANTE-DOUZE CENTS (1'860'700,72 EUR) au compte «prime d'émission» de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE de modifier l'article CINQ (5) des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et DECIDE que cet article CINQ (5) des statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155'000.- EUR) divisé cinq cents (500) actions ordinaires d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310.- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, répondant aux conditions de l'Article 42, (2), de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Le dépositaire maintient un registre des actions au porteur au Luxembourg dans lequel les actions au porteur sont inscrites au nom de l'actionnaire propriétaire des actions.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

A la demande des actionnaires, des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires par la Société ou par le dépositaire en cas d'actions au porteur.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ deux mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: G. LANNERS, L. HILGER, S. SARMA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 octobre 2015. Relation: EAC/2015/24098. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015174699/189.

(150193339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property XIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.489.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174613/9.

(150193848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property XV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 123.385.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174614/9.
(150193453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opportunity Fund III Property XVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 123.386.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174615/9.
(150193452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Otome Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 20.003,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 140.288.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 octobre 2015.
Référence de publication: 2015174617/10.
(150193779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Ratree S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 116.853.

En date du 19 octobre 2015, Dandois & Meynial, agent domiciliataire dont le siège social est au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg, a dénoncé le siège de la société:

RATREE

Siège social:

23, rue Jean Jaurès

L-1836 Luxembourg

RCS Luxembourg B 116.853

avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015174698/17.

(150193608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Otome Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 140.288.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 octobre 2015.
Référence de publication: 2015174618/10.
(150193780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Otome Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 140.288.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 octobre 2015.
Référence de publication: 2015174619/10.
(150193781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

OCM Tuna Debtco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 183.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 octobre 2015.
Référence de publication: 2015174620/10.
(150193516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

OCM Tuna Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 183.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 octobre 2015.
Référence de publication: 2015174621/10.
(150193517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pacharico S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 182.989.

L'an deux mille quinze, quatorze octobre.
Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «PACHARICO S.A.», ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 182989, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 404 du 13 février 2014.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Vanessa ALEXANDRE, juriste, demeurant professionnellement à L-7593 Beringen, 7, Rue Wenzel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine ORTWERTH, salariée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour le suivant (ci-après l' «Ordre du jour»):

- Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société;
- Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs;

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été paraphée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut dès lors délibérer valablement sur les points portés à l'Ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente assemblée, celle-ci décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires de la Société représentés à l'assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la Société, Monsieur Etienne GILLET, expert-comptable, né à Bastogne (Belgique) le 19 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3A, Boulevard du Prince Henri (ci-après le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à HUIT CENTS EUROS (800.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ces dernières ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. ALEXANDRE, S. ORTHWERTH, M. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 15 octobre 2015. Relation: 2LAC/2015/23186. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Beringen, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174652/68.

(150193720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

OEH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 107.473.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2015174622/11.

(150193293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

OG2 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 16.420,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 165.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015174623/9.

(150193109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Opus 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 116.015.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OPUS 2 S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015174625/11.

(150193902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Outils Nord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 10A.

R.C.S. Luxembourg B 153.067.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015174626/10.

(150193717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.075.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 septembre 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015174641/13.

(150193574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Ovingham S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 113.705.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23.10.2015

Référence de publication: 2015174627/10.

(150193065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pagocu Cuatro Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 98.230.

—
Veuillez prendre note que la gérante A, Mme Sonia PASCUAL GOMEZ-CUETARA, réside désormais à Urbanización Laguna Club - Villa 118, Via la Costa Km. 12,5, Guayaquil, Equateur.

*Pour Pagocu Cuatro Investments S.à r.l.**Un Mandataire*

Référence de publication: 2015174629/11.

(150193343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pamoja Business Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 157.792.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174630/9.

(150193606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Parkwood (Hamburg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 125.030.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015174631/11.

(150193388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PF PRISM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.348.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 septembre 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015174659/13.

(150193330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Parkwood (Leverkussen) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 125.028.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015174632/11.

(150193390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Parkwood (Plettenburg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 125.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015174633/11.

(150193387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Parthena Reys Private Equity Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 41.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 136.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174634/9.

(150193602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Parthena Reys Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 32.492,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 152.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174635/10.

(150193296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PF Prism S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.347.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 septembre 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015174660/13.

(150193415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PepsiCo Group, Société Coopérative.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 163.793.

Les comptes de la société mère (Pepsico Inc.) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Octobre 2015.

PepsiCo Group
Société Coopérative
Domenico Latronico
Gérant B

Référence de publication: 2015174636/15.

(150193271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Perfect Rent a Car S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 47, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 177.357.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de cession de parts sociales signé en date du 10 Octobre 2015 que les parts sociales suivantes:

- Monsieur Krystian Lellek - 4,200 d'actions
- Monsieur Andrzej Lellek - 4,200 d'actions
- Monsieur Grzegorz Lellek - 4,200 d'actions

ont été transférées à Atdomco Sàrl, société à responsabilité limitée avec son siège social à L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 177232

Par conséquent, le capital social de la société est détenu de la manière suivante:

Atdomco Sàrl, société à responsabilité limitée avec son siège social à L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 177232 détient les douze mille six cents (12.600) parts sociales de Société, représentant l'intégralité du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Octobre 2015.

Atdomco Sàrl

Référence de publication: 2015174637/21.

(150193711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pineapple Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 199.672.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1^{er} octobre 2015, les gérants Madame Anne Delord et Monsieur Alan Botfield ont été remplacé par les personnes suivantes:

- Monsieur Petr Klimo, résidant professionnellement au 51 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg;
- Monsieur Peter Dickinson, résidant professionnellement au 51 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg;
- Monsieur Ian Richard Gear, résidant professionnellement au 10 New Burlington Street, W1S 3BE.Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015174642/18.

(150193255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Perfect Rent a Car S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 47, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 177.357.

—
En date du 23 octobre 2015, je démissionne avec effet immédiat de mon mandat de Gérant de Classe A de la société Perfect Rent a Car S.A.R.L (R.C.S. Luxembourg B 177.357).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Grzegorz Lellek.

Référence de publication: 2015174638/11.

(150193711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pfaunder Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 70.035.846,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 191.383.

—
EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 6 octobre 2015 les associés de la Société ont:

- nommé Thomas Kehl, né le 3 mars 1960 à Bad Hersfeld, Allemagne et résidant au Altkönigstr. 1a, D-65835 Liederbach, Allemagne en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 6 octobre 2015 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015174639/15.

(150193150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Pfaunder Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 67.900.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 191.416.

—
EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 6 octobre 2015 les associés de la Société ont:

- nommé Thomas Kehl, né le 3 mars 1960 à Bad Hersfeld, Allemagne et résidant au Altkönigstr. 1a, D-65835 Liederbach, Allemagne en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 6 octobre 2015 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015174640/15.

(150193149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PURetail Luxembourg Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 160.067.

—
Suivant la résolution du Conseil d'Administration de PURetail Luxembourg Management Company S.à r.l. du 24 septembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de PURetail Luxembourg Management Company S.à r.l. de 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 septembre 2015.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015174675/13.

(150193338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Poland Retail Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.771.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 1^{er} octobre 2015, que l'associé unique de la Société, BRE/ Europe 5Q S.à r.l., a transféré la totalité des 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

1. Blackstone Real Estate Partners Europe III L.P., société en commandite, constituée et régie selon les lois des Royaume-Uni, ayant son domicile 40 Berkley Square, W1J 5AL Londres, et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro LP 12521;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. Blackstone Real Estate Partners Europe III L.P. 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015174643/19.

(150193440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Princess Wilru, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue de Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 118.903.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015174644/11.

(150193225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Private Lending SMA - C SLP, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 200.954.

Excerpt of the limited partnership agreement (the "partnership agreement") of the partnership executed on 23 October 2015

1. Partners who are jointly and severally liable. Direct Lending Fund II General Partner S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190.707 (the "General Partner").

2. Name, Partnership's purpose and registered office.

I. Name

"Private Lending SMA - C SLP", a special limited partnership (société en commandite spéciale).

II. Purpose

The Partnership is organized for the principal purposes of (a) making investments in senior secured and subordinated or mezzanine loans, equity participations, warrants and other equity components associated with such loans, (b) managing, supervising and disposing of such investments, and (c) engaging in such other activities incidental or ancillary thereto as the General Partner deems necessary or advisable.

III. Registered Office

24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

IV. Financial Year

The financial year end of the Partnership will be on 31 December of each year.

3. Designation of the manager and its signing authority. The business and affairs of the Partnership will be managed by the General Partner acting honestly, in good faith and in the best interest of the Partnership. Without limiting the generality of the foregoing, the General Partner will have the power and authority to do any act, take any proceeding, make any decision and execute and deliver any instrument, deed, agreement or document necessary for or incidental to carrying on the business of the Partnership.

The General Partner must not, without the prior written consent of all the Limited Partners (as defined under the Partnership Agreement), sell all or any substantial part of the assets of or dissolve the Partnership.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commenced on 23 October 2015 and will continue, unless otherwise terminated in accordance with the Partnership Agreement, until dissolved by the written agreement of the General Partner and the Limited Partners.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Extrait du contrat social (le "contrat") de la société conclu le 23 octobre 2015

1. Associés conjointement et solidairement responsables. Direct Lending Fund II General Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 190707 (l'«Associé Commandité»).

2. Dénomination, objet social et siège social de la Société.

I. Dénomination

“Private Lending SMA - C SLP”, une société en commandite spéciale.

II. Objet social

La Société est établie principalement afin de (a) investir dans des prêts seniors garantis et subordonnés ou dans des prêts mezzanines, de prendre des participations, garanties, ou tout autre titre en lien avec ces prêts (b) gérer, superviser et disposer de ces investissements, et (c) s’engager dans toute autre activité complémentaire ou accessoire que l’Associé Commandité juge nécessaire ou recommandée.

III. Siège social

24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

IV. Exercice social

L’exercice social de la Société prend fin au 31 décembre de chaque année.

3. Désignation du gérant et de son pouvoir de signature. L’activité et les affaires de la Société seront gérées par l’Associé Commandité agissant dans le meilleur intérêt de la Société avec honnêteté, et de bonne foi. L’Associé Commandité aura de plus, et sans limiter ce qui a été mentionné ci-dessus, le pouvoir et autorité pour établir tout acte, initier toute procédure, prendre toute décision et signer et exécuter tout document, acte, contrat ou autres documents nécessaires ou accessoires à la mise en oeuvre de l’activité de la Société.

L’Associé Commandité ne peut pas, sans le consentement écrit et préalable de tous les Associés Commanditaires (tel que défini dans le Contrat), vendre la totalité ou une partie substantielle des actifs de la Société ou la dissoudre.

4. Date à laquelle la Société commence et date à laquelle elle se termine. La Société a été créée le 23 octobre 2015 et continuera d’exister sauf en cas de résiliation conformément aux dispositions du Contrat, ou de dissolution par accord écrit entre l’Associé Commandité et les Associés Commanditaires.

Référence de publication: 2015174645/65.

(150193802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Real Estate Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 138.102.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG & MALDENER S.A.R.L.

EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2015174686/13.

(150193519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Prologis UK CCCIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174646/9.

(150193267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Prologis UK CCCXVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 200.947.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen on the thirteenth day of October.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

ProLogis UK Holdings S.A., a company having its registered office at 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered in the Commercial Register of Luxembourg under number B 65769,

duly represented by Mr Marc Becker, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on the sixth day of October 2015 which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary,

will remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office

Art. 1. There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability ("société à responsabilité limitée") which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

Art. 2. The Company will assume the name of "Prologis UK CCCXVIII S.à r.l."

Art. 3. The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties, (ii) acting as a trustee in relation to real estate properties or real estate companies and (iii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 4. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. - Share Capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is fixed at fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-) represented by seven hundred fifty (750) shares with a par value of twenty Pounds Sterling (GBP 20.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

Art. 8. Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-proprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 10. The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

Art. 11. The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

Art. 12. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 13. The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

Title III. - Administration

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

Art. 15. Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

Art. 16. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 17. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 19. The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers.
4. The payment is based on the understanding that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Title IV. - Winding-up, Liquidation

Art. 22. At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 23. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

Statement

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

Transitory disposition

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2016.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party ProLogis UK Holdings S.A., prenamed, here represented as stated here above, has subscribed for the seven hundred fifty (750) shares.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis Directorship S.à r.l., having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version

L'an deux mille quinze, le treize octobre.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

ProLogis UK Holdings S.A., une société ayant son siège social à 34-38, Avenue de Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65.769,

dûment représentée par Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 6 octobre 2015,

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

Titre I^{er} . - Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er} . Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de "Prologis UK CCCXVIII S.à r.l."

Art. 3. La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) comprenant l'exercice de l'activité liée à la fonction de trustee de biens immobiliers ou de sociétés immobilières et (iii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital Social, Parts Sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à quinze mille Livre Sterling (15.000.-GBP) représenté par sept cent cinquante (750) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livre Sterling (20.- GBP) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. La décision de la distribution d'acomptes sur dividendes est prise par le gérant ou le conseil de gérance.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2016.

Souscription

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante, ProLogis UK Holdings S.A., prénommée, représentée comme indiqué ci-avant, a souscrit aux sept cents cinquante (750) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de la somme de quinze mille Livre Sterling (15.000.- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

Résolutions de l'Associée Unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis Directorship S.à r.l., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. BECKER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 20 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/33307. Reçu soixante-quinze euros 75,- EUR

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174647/279.

(150193618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

ProLogis European Holdings XIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 141.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174648/9.

(150193266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

ProLogis European Holdings XXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 138.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174649/9.

(150193265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Real Web S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 136.028.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 9 octobre 2015 que:

- Les mandats de Monsieur Massimo LONGONI, administrateur et administrateur-délégué, de Monsieur Andrea PICCIONI, administrateur et président du Conseil d'Administration, de Monsieur Enrico CALABRETTA et de Monsieur Judicaël MOUNGUENGUY, avec adresse professionnelle au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, administrateurs, ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

Est réélu commissaire:

- Monsieur Marcel STEPHANY, demeurant professionnellement au 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 22 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174687/18.

(150193467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

ProLogis Spain XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015174650/9.

(150193268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Purple Ruby, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 189.082.

In the year two thousand and fifteen, on the sixth day of October,

Before Maître Martine Schaeffer, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the General Meeting) of Purple Ruby, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 189.082 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation of the Company.

THERE APPEARED:

(1) Yellow Sapphire, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22 Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 182.037 (Yellow Sapphire),

hereby duly and validly represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal;

(2) Kings Forest, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22 Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 180.270 (Kings Forest),

hereby duly and validly represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal; and

(3) Queens Gate, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22 Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 180.264 (Queens Gate),

hereby duly and validly represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal,

(each a Shareholder and together the Shareholders).

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, duly and validly represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. All the 500 (five hundred) shares of the Company, with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the entire share capital of the Company amounting to EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) are present or duly and validly represented at the General Meeting.

II. The Shareholders expressly waive any and all requirement which may be contained in the Articles or otherwise with respect to convening requirements. The Shareholders consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the Agenda which was communicated to them in advance of the General Meeting, so that the General Meeting is duly, validly and legally constituted and may validly resolve on all the items composing the Agenda (as this term is defined below).

III. The agenda of the General Meeting is the following (the Agenda):

(1) Decision to create three (3) new classes of shares, labelled respectively class A shares, class B shares and class C shares, and conversion of the existing shares into 167 (one hundred and sixty-seven) class A shares, 166 (one hundred and sixty-six) class B shares and 167 (one hundred and sixty-seven) class C shares;

(2) Amendment and restatement of article 6 and article 22 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the changes adopted under item (1);

(3) Power and authority given to any manager of the Company and Allen & Overy, société en commandite simple, inscrite à la liste V du Barreau de Luxembourg to see on behalf of the Company to any formalities in connection with the above items and to proceed on behalf of the Company to the registration of the classes of shares in the share register of the Company; and

(4) Miscellaneous.

IV. After due consideration, the Shareholders, present or represented by their proxyholder(s), hereby unanimously take the following resolutions:

First resolution

The General Meeting resolves to create three new classes of shares of the Company, labelled respectively class A shares, class B shares and class C shares with such rights and obligations as described in the relevant provisions of the Articles.

The General Meeting further resolves to convert all the existing shares of the Company, into 167 (one hundred and sixty-seven) class A shares, 166 (one hundred and sixty-six) class B shares and 167 (one hundred and sixty-seven) class C shares, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

As a consequence of the above, the shareholding of the Company is henceforth as follows:

(i) Yellow Sapphire: 167 (one hundred and sixty-seven) class A shares;

(ii) Kings Forest: 166 (one hundred and sixty-six) class B shares; and

(iii) Queens Gate: 167 (one hundred and sixty-seven) class C shares.

Second resolution

The General Meeting resolves to amend and restate and hereby amends and restates article 6 and article 22 of the Articles as follows:

“ Art. 6.

(a) The Company’s share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by 167 (one hundred and sixty-seven) Class A shares, 166 (one hundred and sixty-six) class B shares and 167 (one hundred and sixty-seven) class C shares, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

(b) Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

(c) The general meeting has the option (but not the obligation) to decide that any contribution in cash or in kind made as share premium in connection with the subscription by any shareholder will be booked in a specific share premium account allocated to the class of shares held by such contributing shareholder (the Reserved Share Premium Account). Any distribution (whether by dividend, share redemption or otherwise) of the amounts allocated to the Reserved Share Premium Account will be made exclusively for the benefit of the holders of shares of the relevant class and any increase of the share capital by incorporation of the Reserved Share Premium Account will only result in an increase of the class of shares to which such Reserved Share Premium Account was attached.

(d) The general meeting is authorised to approve capital contributions without the issuance of new shares by way of a payment in cash or a payment in kind or otherwise, on the terms and conditions set by the general meeting. A capital contribution without the issuance of new shares shall be booked in a “capital surplus” account in accordance with Luxembourg law.

(e) The general meeting has the option (but not the obligation) to decide that any contribution in cash or in kind made as “capital surplus” by any shareholder will be booked in a specific “capital surplus” account allocated to the class of shares held by such contributing shareholder (the Reserved Capital Surplus Account). Any distribution (whether by dividend, share redemption or otherwise) of the amounts allocated to the Reserved Capital Surplus Account will be made exclusively for the benefit of the holders of shares of the relevant class and any increase of the share capital by incorporation of the Reserved Capital Surplus Account will only result in an increase of the class of shares to which such Reserved Share Premium Account was attached.”

“ **Art. 22.**

(a) Five percent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital.

(b) The balance will, upon decision of the general meeting of shareholders, be distributed as follows:

(i) each class A share entitles the holder thereof to a dividend equal to [(the aggregate amount of class A shares' par value plus the total value of the class A Reserved Share Premium Account plus the total value of the class A Reserved Capital Surplus Account) divided by (the total par value of all shares plus the total value of all capital surplus plus the total value of all share premium)] divided by the number of class A shares outstanding] times the total profit to be allocated under this article 22 (b);

(ii) each class B share entitles the holder thereof to a dividend equal to [(the aggregate amount of class B shares' par value plus the total value of the class B Reserved Share Premium Account plus the total value of the class B Reserved Capital Surplus Account) divided by (the total par value of all shares plus the total value of all capital surplus plus the total value of all share premium)] divided by the number of class B shares outstanding] times the total profit to be allocated under this article 22 (b); and

(iii) each class C share entitles the holder thereof to a dividend equal to [(the aggregate amount of class C shares' par value plus the total value of the class C Reserved Share Premium Account plus the total value of the class C Reserved Capital Surplus Account) divided by (the total par value of all shares plus the total value of all capital surplus plus the total value of all share premium)] divided by the number of class C shares outstanding] times the total profit to be allocated under this article 22 (b).

(c) Any and all distributions of the share premium or the capital surplus will be decided by the general meeting in accordance with the provisions of article 18 of these Articles, including the majority of the relevant class of shares for any share premium and capital surplus allocated to a particular class of shares, without prejudice to any interim dividend distribution decided by the Board in accordance with the provisions of article 23 of these Articles.”

Third resolution

The General Meeting resolves to amend the register of shares of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any manager of the Company and/or any lawyer or employee of Allen & Overy, société en commandite simple, inscrite à la liste V du Barreau de Luxembourg, each one of them acting individually, with full power of substitution under his/her/their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration of the class A shares, class B shares and class C shares in the register of shares of the Company, including, for the avoidance of doubt, the signature of said register, as well as the relevant filings with the Luxembourg trade and companies register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) in connection therewith and to see to any other relevant formalities, which may be required, necessary or simply useful in connection with and for the purpose of the implementation of the above resolutions.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxyholder of the Shareholders, the present deed is worded in English followed by a German version. At the request of the same proxyholder of the Shareholders and in case of divergences between the English and German versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this notarial deed.

This notarial deed, having been read to the proxyholder of the Shareholders, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the Shareholders signed the present deed together with the notary.

Es folgt die deutsche Übersetzung des Vorstehenden:

Im Jahre zweitausendundfünfzehn, am sechsten Oktober,

vor dem unterzeichneten Notar Maître Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,

hat eine außerordentliche Hauptversammlung (die Hauptversammlung) der Gesellschafter der Purple Ruby stattgefunden, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 22, Grand-rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 189.082, mit einem aktuellen Stammkapital in Höhe von EUR 12.000 (zwölftausendfünfhundert Euro) (die Gesellschaft). Die Satzung der Gesellschaft (die Satzung) wurde seit der Gründung nicht abgeändert.

SIND ERSCHIENEN:

(1) Yellow Sapphire, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 22, Grand-rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 182.037 (Yellow Sapphire),

vertreten aufgrund einer unter Privatschrift ausgestellten Vollmacht, durch Frau Isabel DIAS, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg;

(2) Kings Forest, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 22, Grand-rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 180.270 (Kings Forest),

vertreten aufgrund einer unter Privatschrift ausgestellten Vollmacht, durch Frau Isabel DIAS, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in Luxemburg;

(3) Queens Gate, einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts (société à responsabilité limitée) mit Sitz in 22, Grand-rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg und eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 180.264 (Queens Gate),

vertreten aufgrund einer unter Privatschrift ausgestellten Vollmacht, durch Frau Isabel DIAS, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in Luxemburg,

(jeder einzelne ein Gesellschafter und gemeinsam die Gesellschafter).é

Die ordnungsgemäß durch die Erschienenen und den instrumentierenden Notar ne varietur unterschriebene Vollmacht der vertretenen Alleingeschafterin bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Gesellschafter, vertreten wie oben beschrieben, haben den Notar gebeten, folgendes zu beurkunden:

I. Alle fünfhundert (500) Anteile der Gesellschaft, mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25), welche das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12,500) vertreten, sind bei dieser Hauptversammlung anwesend oder rechtmäßig vertreten.

II. Die Gesellschafter verzichten ausdrücklich auf die Einberufungsformalitäten die in der Satzung oder sonstwo enthalten sind. Die Gesellschafter erachten sich als ordnungsmäßig eingeladen und erklären, dass ihnen die Tagesordnung vollständig bekannt ist und ihnen zuvor zur Kenntnis gebracht wurde, so dass die Hauptversammlung rechtmäßig beschlußfähig ist was die Tagesordnung angeht.

III. Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

(1) Entscheidung drei (3) neue Anteilkategorien zu kreieren, welche beziehungsweise Anteile der Kategorie A, Anteile der Kategorie B und Anteile der Kategorie C benannt werden und anschließende Umwandlung aller existierenden Anteile in hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie A, hundertsechundsechzig (166) Anteile der Kategorie B und hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie C;

(2) Genehmigung und Bewilligung der Änderung der Artikel 6 und 22 der Satzung der Gesellschaft um die in Punkt (1) aufgelisteten Änderungen in die Satzung umzusetzen;

(3) Ermächtigung und Bevollmächtigung sämtlicher Geschäftsführer der Gesellschaft sowie Allen & Overy, société en commandite simple, inscrite à la liste V du Barreau de Luxembourg, um sämtliche Formalitäten im Zusammenhang mit den obengenannten Punkten sowie die Änderung des Verzeichnisses der Geschäftsanteile der Gesellschaft vorzunehmen; und

(4) Sonstiges.

IV. Nach gebührender Berücksichtigung, nimmt die Hauptversammlung die folgenden Beschlüsse einstimmig an:

Erster Beschluss

Die Hauptversammlung beschliesst drei (3) neue Anteilkategorien zu kreieren, welche beziehungsweise Anteile der Kategorie A, Anteile der Kategorie B und Anteile der Kategorie C benannt werden, mit den in der Satzung festgeschriebenen Rechten und Pflichten.

Die Hauptversammlung beschließt des weiteren sämtliche existierende Anteile in hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie A, hundertsechundsechzig (166) Anteile der Kategorie B und hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie C, mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil, umzuwandeln.

Als Folge, sieht der Anteilsbesitz der Gesellschaft wie folgt aus:

- (i) Yellow Sapphire: hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie A;
- (ii) Kings Forest: hundertsechundsechzig (166) Anteile der Kategorie B; und
- (iii) Queens Gate: hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie C.

Zweiter Beschluss

Die Hauptversammlung beschliesst Artikel 6 und 22 der Satzung zur Berücksichtigung des vorgenannten Beschlusses wie folgt zu ändern und zu ersetzen:

„ Art. 6.

(a) Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie A, hundertsechundsechzig (166) Anteile der Kategorie B und hundertsiebenundsechzig (167) Anteile der Kategorie C, mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

(b) Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

(c) Die Hauptversammlung kann (ohne dies zu müssen) entscheiden, dass jede Bar-oder Sacheinlage, die als Agiorücklage im Zusammenhang mit der Zeichnung von Anteilen einer bestimmten Kategorie eingezahlt wurde, in ein bestimmtes Agiorücklagenkonto welche einer bestimmten Kategorie von Anteilen zugeteilt ist, verbucht wird (das Vorbehaltene Agiorücklagenkonto). Jegliche Ausschüttung (ob in Form einer Dividende, eines Aktienrückkaufs oder in einer anderen Form) des Betrages welches im Vorbehaltenem Agiorücklagenkonto verbucht ist wird ausschliesslich dem Anteilseigner des betreffenden Anteilskategorie und jegliche Erhöhung des Gesellschaftskapitals durch Inkorporation des Vorbehaltenen Agiorücklagenkontos resultiert ausschließlich in einer Ausschüttung neuer Anteile der Kategorie die an das jeweilige Vorbehaltene Agiorücklagenkonto verbunden ist.

(d) Die Hauptversammlung ist befugt (ohne dies zu müssen), Kapitaleinlagen in Form von Bar- oder Sacheinlagen, oder anderen Formen, ohne die Ausgabe neuer Aktien, nach den Bestimmungen der Hauptversammlung zu akzeptieren. Eine Kapitaleinlage ohne die Ausgabe neuer Aktien wird in ein Kapitalüberschusskonto gemäß Luxemburg Recht gebucht.

(e) Die Hauptversammlung kann (ohne dies zu müssen) entscheiden, dass jede Bar-oder Sacheinlage, die als Kapitalüberschuss im Zusammenhang mit der Zeichnung von Anteilen einer bestimmten Kategorie eingezahlt wurde, in ein bestimmtes Kapitalüberschusskonto welches einer bestimmten Kategorie von Anteilen zugeteilt ist, verbucht wird (das Vorbehaltene Kapitalüberschusskonto). Jegliche Ausschüttung (ob in Form einer Dividende, eines Aktienrückkaufs oder in einer anderen Form) des Betrages welches im Vorbehaltenem Kapitalüberschusskonto verbucht ist wird ausschliesslich dem Anteilseigner des betreffenden Anteilskategorie und jegliche Erhöhung des Gesellschaftskapitals durch Inkorporation des Vorbehaltenen Kapitalüberschusskontos resultiert ausschließlich in einer Ausschüttung neuer Anteile der Kategorie die an das jeweilige Vorbehaltene Kapitalüberschusskonto verbunden ist.“

„ **Art. 22.**

(a) Fünf Prozent (5%) des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

(b) Der verbleibende Betrag wird, folglich einer Entscheidung der Hauptversammlung, wie folgt ausgeschüttet:

(i) jeder Anteil der Kategorie A berechtigt deren Anteilseigner einer Dividende welche der folgenden Gleichung entspricht $[(\text{der Gesamtbetrag des Nominalwertes der Anteile der Kategorie A plus der Gesamtbetrag des Vorbehaltenen Agiorücklagenkontos der Kategorie A plus der Gesamtbetrag des Vorbehaltenen Kapitalüberschusskontos}) \text{ geteilt durch } (\text{der Gesamtbetrag aller Anteile plus der Gesamtbetrag jeglicher Agiorücklage-Einzahlung plus der Gesamtbetrag jeglicher Kapitalüberschuss-Einzahlung})]$ geteilt durch die Anzahl aller ausstehenden Anteile der Kategorie A] multipliziert durch den Gesamtbetrag der Profite die gemäss dieses Artikels 22(b) ausgeschüttet werden;

(i) jeder Anteil der Kategorie B berechtigt deren Anteilseigner einer Dividende welche der folgenden Gleichung entspricht $[(\text{der Gesamtbetrag des Nominalwertes der Anteile der Kategorie B plus der Gesamtbetrag des Vorbehaltenen Agiorücklagenkontos der Kategorie B plus der Gesamtbetrag des Vorbehaltenen Kapitalüberschusskontos}) \text{ geteilt durch } (\text{der Gesamtbetrag aller Anteile plus der Gesamtbetrag jeglicher Agiorücklage-Einzahlung plus der Gesamtbetrag jeglicher Kapitalüberschuss-Einzahlung})]$ geteilt durch die Anzahl aller ausstehenden Anteile der Kategorie B] multipliziert durch den Gesamtbetrag der Profite die gemäss dieses Artikels 22(b) ausgeschüttet werden;

(i) jeder Anteil der Kategorie C berechtigt deren Anteilseigner einer Dividende welche der folgenden Gleichung entspricht $[(\text{der Gesamtbetrag des Nominalwertes der Anteile der Kategorie C plus der Gesamtbetrag des Vorbehaltenen Agiorücklagenkontos der Kategorie C plus der Gesamtbetrag des Vorbehaltenen Kapitalüberschusskontos}) \text{ geteilt durch } (\text{der Gesamtbetrag aller Anteile plus der Gesamtbetrag jeglicher Agiorücklage-Einzahlung plus der Gesamtbetrag jeglicher Kapitalüberschuss-Einzahlung})]$ geteilt durch die Anzahl aller ausstehenden Anteile der Kategorie C] multipliziert durch den Gesamtbetrag der Profite die gemäss dieses Artikels 22(b) ausgeschüttet werden;

(c) Jegliche Ausschüttung von Agiorücklage oder Kapitalüberschuss wird durch die Hauptversammlung gemäss der Bestimmungen des Artikels 18 dieser Satzung entschieden, einschliesslich der Mehrheiten jeglicher betroffenen Anteilskategorie im Zusammenhang mit der Agiorücklage und Kapitalüberschuss welches einer bestimmten Anteilskategorie zugestimmt wurde, unbeschadet jeglicher Entscheidung betreffend Abschlagsdividenden gemäss Artikel 23 dieser Satzung.“

Dritter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt die Änderung des Verzeichnisses der Geschäftsanteile der Gesellschaft zur Berücksichtigung der obengenannten Änderungen und ermächtigt und bevollmächtigt hiermit sämtliche Geschäftsführer der Gesellschaft sowie Allen & Overy, société en commandite simple, société d'avocats inscrite à la liste V du barreau de Luxembourg, jeweils einzeln im Namen und im Auftrag der Gesellschaft die Eintragung der Anteile der Kategorie A, der Anteile der Kategorie B und der Anteile der Kategorie C im Verzeichnis der Geschäftsanteile der Gesellschaft sowie die erforderlichen Eintragungen beim luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) zur Berücksichtigung dieser Änderung sowie sämtliche diesbezüglichen Formalitäten vorzunehmen.

Kostenschätzung

Die Gebühren, Ausgaben, Honorare und sonstigen Verbindlichkeiten, welcher Art auch immer, die der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Urkunde entstehen, belaufen sich ungefähr auf eintausendvierhundert Euro (EUR 1.400.-).

Der unterzeichnete Notar, der Englisch versteht und spricht, stellt hiermit klar, dass auf Wunsch der erschienenen Parteien, das vorliegende Dokument auf Englisch, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, erstellt wurde. Falls Unterschiede zwischen dem englischen und dem deutschen Text bestehen, hat auf Wunsch der erschienenen Parteien die englische Version Vorrang.

Worüber in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt, ein Protokoll aufgenommen wurde.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Vertreter der erschienen Parteien, hat derselbe Vertreter zusammen mit dem amtierenden Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 15 octobre 2015. 2LAC/2015/23220. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174651/280.

(150193241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Participations A & F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 70.807.

Les statuts coordonnés au 14 octobre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174654/10.

(150193784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PBG Midwest Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 108.456.

Les comptes de la société mère (Pepsico Inc.) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Octobre 2015.

PBG Midwest Holdings S.à r.l.

Domenico Latronico

Gérant B

Référence de publication: 2015174655/14.

(150193272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PGS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 2, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.638.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2015174661/11.

(150193589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PBG Soda Can Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 108.205.

Les comptes de la société mère (Pepsico Inc.) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Octobre 2015.

PBG Soda Can Holdings S.à r.l.

Domenico Latronico

Gérant B

Référence de publication: 2015174656/14.

(150193274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Samot S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 62.602.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand fifteen, on the fifteenth of October,

Before Maître Danielle KOLBACH, Notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SAMOT S.A., a société anonyme, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under section B number 62602, incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Alex WEBER, Notary, residing in Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg on 22 December 1997, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (hereinafter referred to as the "Mémorial C"), number 257 of 20 April 1998; and the Articles of Association of have been amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted by Maître Alex WEBER, prenamed, on 30 May 2002 published in the Mémorial C number 1160 on 1 August 2002.

The meeting is chaired by Mr Fabrizio Terenziani, private employee, professionally residing at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting Ms Anna Limosani, private employee, professionally residing at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr David Carelli, private employee, professionally residing at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- The attendance list let appear that the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without par value, representing the whole corporate capital of thirty one thousand euros (EUR 31,000.-) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1.- Decision to set up on voluntary liquidation the company.
- 2.- Appointment of the liquidator and definition of its powers.
- 3.- Discharge to the Directors and the statutory auditor.
- 4.- Decision to immediately hold the second and third General Meetings.
- 5.- Approval of the report of the liquidator.
- 6.- Appointment of the Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation).
- 7.- Approval of the report of the Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation) and the liquidation accounts.
- 8.- Discharge to the liquidator and the Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation).
- 9.- Closing of the liquidation.
- 10.- Indication of the place for keeping of the accounts and other documents for a period of 5 years.

IV.- The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Shareholders waive the convening notices.

The shareholders agree, to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Shareholders further confirm that all the documentation produced to the meeting has been put at their disposal within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides the anticipated dissolution of the company and to put it into liquidation with immediate effect.

Second resolution

The meeting decides to appoint as liquidator C.G. Consulting, a company duly established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under section B number 102188.

The liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144-148 bis of the law on commercial companies. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and he may refer to the books of the company.

He may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period he may determine.

Third resolution

The meeting decides to grant full and complete discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandate.

Fourth resolution

Acting in accordance with article 151 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time, the meeting decides to subsequently hold the second and third General Meetings in connection with the liquidation process.

Fifth resolution

The meeting acknowledges and approves the report of the liquidator regarding the tasks performed according to his mandate.

The said report, after signature ne varietur by the persons attending the meeting and the undersigned notary, will be attached to the present deed to be registered together with it.

Sixth resolution

The meeting decides to appoint as Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation) of the liquidation CO-VENTURES S.A., a Société Anonyme duly established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under section B number 48.838.

Seventh resolution

The meeting, having taken notice of the report by the Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation) approves the report of the Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation) and the liquidation accounts.

The said report, after signature ne varietur by the persons attending the meeting and the undersigned notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

Eighth resolution

The meeting decides to grant full and complete discharge to the liquidator and to the Auditor to the liquidation (Commissaire à la liquidation) for the performance of their mandate.

Ninth resolution

The meeting decides to close the liquidation.

Tenth resolution

The Meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five (5) years at the former registered office of the company, and that all the amounts and assets eventually belonging to shareholders and creditors who do not be present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of whom it may concern.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quinze octobre,

Par devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAMOT S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 62602, constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C») numéro 257 du 20 avril 1998; et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivante acte reçu par Maître Alex WEBER, préqualifié en date du 30 mai 2002 publié au Mémorial C numéro 1160 du 1^{er} août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Fabrizio Terenzi, employé privé, demeurant professionnellement au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Anna Limosani, employée privée, au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David Carelli, employé privé, demeurant professionnellement au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Cette liste de présence fait apparaître que les mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1.- Décision de la mise en liquidation volontaire de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4.- Décision de tenir immédiatement les 2^{ème} et 3^{ème} Assemblées Générales.
- 5.- Approbation du rapport du liquidateur.
- 6.- Nomination du Commissaire à la liquidation.
- 7.- Approbation du rapport du Commissaire à la liquidation; et des comptes de clôture de la liquidation.
- 8.- Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation.
- 9.- Clôture de la liquidation.
- 10.- Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années.

IV.- L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, les Actionnaires décident de renoncer aux formalités de convocation.

Les actionnaires acceptent dès lors de délibérer et de voter les points portés à l'ordre du jour.

Ils confirment que toute la documentation présentée lors de l'assemblée a été mise à leur disposition endéans une période suffisante pour leur permettre d'examiner attentivement chaque document.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer en tant que liquidateur, la société C.G. Consulting, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 102188.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

Conformément aux dispositions de l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de tenir immédiatement et successivement les deuxième et troisième Assemblées Générales de liquidation.

Cinquième résolution

L'assemblée prend connaissance et approuve le rapport du liquidateur concernant les travaux réalisés pendant son mandat.

Ledit rapport après signature ne varietur par les personnes comparantes et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer en tant que Commissaire à la liquidation CO-VENTURES S.A., une Société Anonyme dûment constituée et existante selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.838

Septième résolution

L'assemblée, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport du Commissaire à la liquidation et les comptes de liquidation.

Ledit rapport, après signature ne varietur, par les personnes comparantes et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Huitième résolution

L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière au liquidateur et au Commissaire à la liquidation pour l'exercice de leur mandat.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de clôturer la liquidation.

Dixième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux actionnaires qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. TEREZIANI, A. LIMOSANI, D. CARELLI, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 19 octobre 2015. Relation: DAC/2015/17380. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174734/202.

(150193044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PCC European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 95.983.

Le Bilan au 31 mars 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015174657/10.

(150193480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

PCC Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 95.820.

Le Bilan au 31 mars 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015174658/10.

(150193459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Philanthrope S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 125.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PHILANTHROPE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015174662/11.

(150193821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.

Puma Rex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 162.616.

L'an deux mille quinze, le neuf octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PUMA REX S.A." (numéro d'identité 2011 22 17 100), avec siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 162.616, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 juillet 2011, publié au Mémorial C numéro 2366 du 4 octobre 2011.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique)

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luc DEMEYER, employé privé, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Albert DONDLINGER, employé privé, demeurant à Dahlem.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Acceptation des démissions avec effet à compter de ce jour des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction et décharge pleine et entière.

2) Mise en liquidation de la société.

3) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

4) Nomination d'un commissaire-vérificateur.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée "ne varietur" par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que la société a un capital social de trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par trois mille cent (3.100) actions sans désignation de valeur nominale.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que les trois mille cent (3.100) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions des sociétés «A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée» et «TAXIOMA s.à r.l.» et de Madame Ingrid HOOLANTS comme administrateurs et de Monsieur Paul JANSSENS comme commissaire aux comptes de la société, avec effet à compter de ce jour et de leur donner décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs mandats.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société à responsabilité limitée «TAXIOMA s. à r.l.», ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 128.542.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations spéciales et déterminées.

Le liquidateur est dispensé de faire l'inventaire et peut s'en référer aux livres et écritures de la société.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée «A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée», ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330, comme commissaire-vérificateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à mille euros (€ 1.000.-), sont à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, DEMEYER, DONDLINGER, A. WEBER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/33163. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 26 octobre 2015.

Référence de publication: 2015174674/66.

(150193722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2015.